Envoyé en préfecture le 16/12/2024 Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le **1 7 DEC. 2024** ID: 027-242700607-20241209-2024_0450-DE

PAYS DU NEUBOURG COMMUNAUTE DE COMMUNES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 09 décembre 2024 Extrait des délibérations n°4

Date de convocation : le 03 décembre 2024. Date d'affichage : le 03 décembre 2024

Les membres du conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis le 09 décembre 2024 à 20 h, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LEGENDRE - Président.

Lieu : Salle polyvalente de SAINTE-COLOMBE-LA-COMMANDERIE.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme HENON.

Membres en exercice : 56

Présents: 49

Pouvoirs: 5

Toutes les communes étaient représentées sauf : BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
BACQUEPUIS	HUREL William	BRIZARD Marie-Odile - Excusée
BERENGEVILLE-LA-CAMPAGNE	LHERMEROULT Patrick - Absent	ROCREE Roselyne - Excusée
BERNIENVILLE	DUCLOS Christian	CHECA Marie-France – Excusée
BROSVILLE	ROMET Marc - Excusé	LECOMTE Béatrice
CANAPPEVILLE	DUVAL Laurence	SERGENT Agnès - Excusée
CESSEVILLE	DEBUS Alain	POISSON Virginie - Excusée
CRESTOT	LOUIS Christine	PATTEY Philippe
CRIQUEBEUF-LA-CAMPAGNE	MARIE Michèle	DAUTRESME Thierry
CROSVILLE-LA-VIEILLE	CARPENTIER Pascal - Excusé	GRILLE Aline
DAUBEUF-LA-CAMPAGNE	BUSSIERE Laurance	BUISSON Sébastien – Excusé
SA CONTRACTOR OF THE PROPERTY	1 113 20 Pt (Table 1995, 1995, 1995 Pt (1995)	PLESSIS Elisabeth - Excusée
ECAUVILLE	MAILLARD Françoise	
ECQUETOT	LONCKE Didier	RICHARD Didier
EMANVILLE	DULUT Thierry	DUMONT Françoise - Excusée
EPEGARD	DEMARE Pascal	PAYAN Jean-François
EPREVILLE-PRES-LE-NEUBOURG	ELIOT Patrick - Excusé	BRIOSNE Maurice
FEUGUEROLLES	VALIGNAT Jean-Paul - Excusé	BOISRENOULT André
FOUQUEVILLE	LEMOINE Didier	SOENEN Bruno - Excusé
GRAVERON-SEMERVILLE	CARRERE-GODEBOUT Claire	LAWANI Nicolas - Excusé
HECTOMARE	PLOYART François	DUGORD Jean-Pierre - Excusé
HONDOUVILLE	PARIS Jean-Charles FUENTES Evelyne	
HOUETTEVILLE	SAINT LAURENT Martine	LEGRAND Catherine
VILLE	LEGENDRE Jean-Paul	MAUGUY Jean-Luc - Excusé
LA HAYE-DU-THEIL	COUCHAUX Alain	PORTE Michel - Excusé
LA PYLE	PILETTE Gérard	ROUSSIAU Yann - Excusé
LE BOSC-DU-THEIL	VALLEE Laurent – Excusé – POUVOIR : S. RECULARD	NOOSSIAO Taliii - Excuse
EE BOOG-BO-MEIE	RECULARD Sandrine	
	BERTHELIN Giovanni	
LE NEUBOURG	BRONNAZ Francis	
	CHEUX Arnaud	
	CHEVALIER Marie-Noëlle	
	COUDRAY Isabelle – Excusée – POUVOIR : M-N. CHEVALIER	
	DAVOUST Francis	
	DETAILLE Edouard	
	LE MERRER Anita	1
	LEROY Hélène - Excusée - POUVOIR : A. LE MERRER	1
	LEVAVASSEUR Katiana – Absente	4
	ONFRAY Didier - Excusé - POUVOIR : I. VAUQUELIN	
	VAUQUELIN Isabelle	
LE TILLEUL-LAMBERT	GAVARD-GONGALLUD Jean-François	LEMARCHAND Fabien
LE TREMBLAY-OMONVILLE	LEFEBVRE Jean-François	MOULIN Martial
LE TRONCQ	SAMSON Catherine	LECOUTEUX Laëtitia
MARBEUF	CARPENTIER Bertrand	GAILLARD Thomas
QUITTEBEUF	HENNART Benoît	GARREAUD Virginie - Absente
ST AUBIN-D'ECROSVILLE	DEPARIS Christiane	ORONA Thierry - Excusé
ST MESLIN-DU-BOSC	BONNEAU Christian	JOUEN Eric
STE COLOMBE-LA-COMMANDERIE	BUYZE Jacky LARGESSE Jacky	100000000000000000000000000000000000000
STE OPPORTUNE-DU-BOSC	HENON Jérôme	MORISSET Maryse – Excusée
COLUMN TO LANCE AND ADDRESS OF THE PARTY OF		
TOURNEDOS-BOIS-HUBERT	WALLART Roger	CAUCHOIS Isabelle
TOURVILLE-LA-CAMPAGNE	BOURGAULT Hugues FOSSE Patricia- Excusée – POUVOIR : H. BOURGAULT	
VENON	PICARD Philippe	CHOMONT Hélène - Excusée
VILLETTES	ROBACHE Ariette	DEGOULET Cécile
VILLEZ-SUR-LE-NEUBOURG	PLESSIS Gérard	BRIANT William
VITOT	LELARGE Joël	LEBOURG Yann

Formant la majorité des Membres en exercice

PAYS DU NEUBOURG COMMUNAUTE DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 16/12/2024 Recu en préfecture le 16/12/2024

Publié le 1 7 DEC. 2024

ID: 027-242700607-20241209-2024 0450-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 09 décembre 2024 Extrait des délibérations n°4

OFFICE DE TOURISME / LA GARE

Objet : Projet d'extension de l'office de tourisme / La Gare

Lors de la création des espaces France Services, la communauté de communes du pays du Neubourg s'est saisie de la problématique et a installé l'espace France Services dans la salle d'exposition de l'office de tourisme (accompagnée de quelques travaux : création d'un bureau de confidentialité, ...).

Pour autant, il a été décidé de créer un véritable espace pour ce service. En 2022, le principe d'extension du bâtiment de l'office de tourisme, « La Gare », a été retenu par le groupe de travail des élus ; celui-ci permettant d'agrandir l'espace France Services, de libérer la salle d'exposition de l'office du tourisme, de créer un local dédié au pôle animation jeunesse ainsi qu'une salle de réunion mutualisée.

Avec le concours d'un architecte, plusieurs variantes ont été étudiées et un projet a été retenu en tenant compte des différentes problématiques (financières, intégration dans le paysage, fonctionnalité, etc.). Ledit projet, d'un montant de 525 421 euros HT, a été inscrit au contrat de territoire et devrait bénéficier de 70 % de subventions, avec un reste à charge de 157 626 euros HT

La commune du NEUBOURG et l'architecte des Bâtiments de France ont été associés à l'élaboration du projet.

Il est donc proposé au conseil communautaire d'approuver le projet d'extension de la gare dans sa version définitive.

Vu les statuts de la communauté de communes du pays du Neubourg,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5214-16,

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 11 décembre 2023 approuvant le projet d'extension de la gare et sollicitant des subventions,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé du président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le présent rapport de présentation,

- approuve le projet d'extension de « La Gare » annexé à la présente délibération,

- autorise le président à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits. Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance Jérôme HENON Le Président, Jean-Paul LEGENDRE

MINUM